



## MANGER ET CONSOMMER SUR NOTRE TERRITOIRE

à vos avis !

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux vous propose de participer à une enquête sur les habitudes d'achats alimentaires et de consommation des habitants. L'objectif est de comprendre comment l'offre et la demande alimentaires locales peuvent être mises en lien sur le territoire.

Les résultats de cette enquête seront présentés et diffusés cet été. Les questionnaires à destination des professionnels du territoire (producteurs, commerçants, restaurateurs, distributeurs...) seront bientôt disponibles .

**Questionnaire anonyme** de moins de 10 minutes (disponible sur notre site internet) :  
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScP4fZgmg3tAXmMUl0rJgb8bFYGeKwQZOz8mOkxYmc5kj2jDQ/viewform>

## GÉANT DE LA POUBELLE

Les artistes Eddy Eketé de Kinshasa, Nicolas Vuillier et Cécile Favale de Montjoux se sont associés pour créer un Géant de la Poubelle. Figure écologique construite à partir de nos déchets recyclés, la marionnette géante déambulera sur les communes du territoire, véritable démonstration animée de la nécessité du tri.



## COMMERCES

### Boulangerie

Ouverture de 7h à 13h et de 15h à 19h. Fermé le dimanche après-midi et le mardi toute la journée

### Restaurant La Paillette

Menu spécial fête des mères dimanche 29 mai à midi.

Réservations 04 75 51 02 49

### Relais du Serre

Aioli provençal vendredi 20 mai à midi.

Réservations 04 75 46 43 45

### Crêperie ambulante

La Bilig à Pépé, est de retour tous les jeudis sur l'aire naturelle du Lez, de 16h à 22h.

Crêpes sucrés & salés, et autres spécialités bretonnes

### Logement communal T3

à louer à partir du 1er juillet, renseignements en mairie.





# Alerte sécheresse

Le déficit des précipitations des premiers mois de l'année a fortement impacté l'état des cours d'eau et des nappes dont la recharge a été insuffisante, et les fortes chaleurs précoces que nous connaissons actuellement accentuent les effets de la sécheresse.

L'arrêté préfectoral du 15 avril dernier a classé le bassin du Lez provençal dont nous faisons partie en zone d'alerte, ce qui implique une restriction provisoire de certains usages de l'eau, notamment : interdiction de laver les voitures, d'arroser les pelouses de 9h à 20h, de remplir les piscines, etc. Interdiction également de laisser couler les fontaines publiques à circuit ouvert. C'est pour cette raison que nous avons dû couper l'eau aux fontaines du village jusqu'à nouvel ordre.



**Divagation des chiens** : nous sommes encore régulièrement interpellés par des habitants victimes de nuisances causées par des chiens laissés en liberté dans l'espace public. Nous demandons donc aux maîtres d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de civisme.

## Un repère de crue sur le mur de la salle des fêtes :

dans le cadre de son programme de prévention du risque d'inondation, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez a fixé un repère de crue sur la façade de la Salle des Fêtes. Marquant le niveau de la crue du Lez du 30 septembre 1993, ce macaron officiel a pour but de sensibiliser le grand public au risque d'inondation et de garder en mémoire cet épisode de notre histoire communale.



## Agenda



vendredi 20 mai

### Fête des voisins

à partir de 19h, fête des voisins à La Paillette.  
Rendez-vous sur l'Aire Naturelle avec des choses à manger et à boire. Chacun apporte son assiette, son verre et ses couverts

samedi 28 mai

### Conteuse au Temple

à 18h au Temple de La Paillette, l'Association des Amis du Temple inaugure la saison 2022 avec la conteuse Claire Péricard qui présente son spectacle "J'ai beaucoup de chance".

12 et 19 juin

### Élections législatives

Les premier et second tours des élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochains. Si vous souhaitez tenir le bureau de vote en compagnie des élus, faites vous connaître en mairie.